Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie Bimbo Daycare inc.	910030	Le 09 mai 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Halte scolaire Bimbo		(506) 548-8069
Adresse		
1300 rue St. Joseph Bathurst NB E2A 3R5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Rachelle Roy Arseneau	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite de surveillance impromptue à l'établissement
-Le ratio fut respecté durant la visite
-L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
-L'environnement intérieur offre aux enfants une varié et quantité de jeux et jouets suffisant pour tous les enfants présents.
-L'air de jeu intérieur des enfants est propre et sécuritaire
-Discussion auprès de la direction de la halte de l'usage des annexes 11 -Formulaire de signalement de maladie possible ainsi que l'annexe 12 – Formulaire de réintégration après exclusion. L'annexe 13 – Avis de présence d'une maladie fut également révisé.
-L'annexe 14 – Rôle du parent, dans la gestion des maladies sera envoyée à la directrice générale pour que le guide du parent soit révisé pour confirmer que l'information de l'annexe 14 se retrouve dans le guide du parent, sinon l'établissement sera encouragé à faire une photocopie de l'annexe en question et l'ajouter au guide des parents.
-Durant la visite, l'aire de jeu extérieur est exempte de tout danger
-À l'extérieur, plus de trois surfaces de jeu sont offertes aux enfants
-La surface de protection autour de structure de jeu fixe est en grande quantité

Observations : À mon arrivée les enfants qui ont terminé l'école à 2h mangent leur collation à l'extérieur, ils sont ensuite partis jouer sur les structures de jeu et/ou avec le matériel fourni par la halte. Les enfants de 3h sont arrivés, la routine fut la même; lavage des mains, collations et jeux extérieur.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mai 2024 — Date

original signé par

Le 09 mai 2024

Jessie Lavoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date